

Monsieur François REBSAMEN
Ministre du Travail, de l'Emploi et
du Dialogue social
127, rue de Grenelle
75700 Paris SP 07

Paris, le 6 mai 2015

Objet : Plan d'adaptation des EA et des ESAT

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous faire savoir que la fin des travaux pour l'adaptation des entreprises adaptées et des ESAT, menés depuis 2008 aux côtés des services de l'Etat, constitue en l'état une grande déception pour nos organisations.

Au cours de ces sept années de réflexion lancées par l'étude Opus 3 sur l'«*Appui des services de l'Etat à la modernisation et au développement des ESAT dans leurs missions médico-sociales et économiques*», nos organisations ont été particulièrement mobilisées. Nous avons participé assidument à tous les comités de pilotage, comités techniques et groupes de travail initiés au plan national et régional. Ceux-ci ont d'ailleurs été particulièrement nombreux, les débats nourris. Les directeurs des Entreprises Adaptées et des ESAT impliqués par nos organisations ont régulièrement participé et/ou été informés des travaux conduits dans ce cadre.

L'intensité de notre mobilisation et l'implication des acteurs avaient permis de s'accorder sur un état des lieux partagé et de faire émerger vingt-trois propositions en 2009. Quatre champs prioritaires avaient été relevés qui ont conduit à identifier dix-sept propositions concrètes fin 2012. Parmi ces propositions, à l'initiative des services de l'Etat, seules cinq ont fait l'objet d'approfondissements dans le cadre de la reprise des travaux à l'été 2014 et dans la perspective de la Conférence nationale du handicap de décembre. 2015 devait enfin être l'année de la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble de ces travaux.

Dès lors la présentation le 10 mars dernier par la DGCS du «*livret des initiatives*», unique livrable censé clore nos travaux, ne peut que susciter le mécontentement de nos organisations tant par son manque d'envergure, que par sa nature ou sa finalité qui fait peser sur le secteur toute la responsabilité de son évolution sans implication des pouvoirs publics. Cette conclusion dénote d'une singulière absence de perspectives et d'ambition pour les 190.000 personnes accompagnées par nos structures. Cette décision est d'autant moins acceptable pour nos organisations que le récent rapport de Monsieur le Sénateur Bocquet au nom de la Commission des finances du Sénat, publié le 15 avril dernier, rappelle que l'ensemble des enjeux identifiés il y a 7 ans restent d'actualité et que les propositions concrètes issues des groupes de travail en vue de l'élaboration d'un plan restent sans réponse.

.../...

Dès lors, Monsieur le Ministre, nous souhaitons qu'au cours d'un rendez-vous nous puissions ensemble tracer les contours d'un véritable plan d'action d'envergure et d'un engagement des pouvoirs publics pour l'adaptation des Entreprises Adaptées et des ESAT aux enjeux d'aujourd'hui et aux défis de demain.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jean-Marc FROGER
Président de l'UNEA



Jean-Marc BRIATTE
Président du GESPo



Christel PRADO
Présidente de l'UNAPEI



Antoine DUBOUT
Président de la FEHAP



Alain ROCHON
Président de l'APF



Guy HAGEGE
Président de la FEGAPEI



Jean-Louis GARCIA
Président de la Fédération des APAJH

